

QSONS... LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Transition écologique

Le consensus est large parmi les acteurs rencontrés : la relance économique doit s'inscrire dans une perspective de transition écologique juste.

Propositions générales

Afin d'assurer une relance économique menant à une transition écologique juste, les pistes de solution identifiées lors des consultations sont les suivantes:

- Accélérer la mise en œuvre des stratégies d'économie circulaire par le soutien aux projets d'entrepreneuriat collectif en réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination.
- Prioriser la gestion des centres de tri par des entreprises collectives visant la pérennisation et la qualité du travail plutôt que la maximisation du profit.
- Soutenir un réseau de transport écologique et intégré (transport actif, transport collectif, autopartage électrique, etc.) pour le transport de personnes et de marchandises desservant l'ensemble du Québec, basé sur la mutualisation des ressources et le service au bien commun évalué en termes d'accessibilité, de pertinence et de viabilité.
- Appuyer les initiatives collectives de transition écologique (production d'énergie renouvelable, zéro déchet, mobilité, partage, etc.), et ce, à l'échelle de quartiers, villages, villes et territoires.
- Encourager le développement et la mise en place de pratiques écoresponsables chez les entreprises d'économie sociale.
- Rendre accessible internet haute vitesse à travers la province par un fournisseur en économie sociale.

Pourquoi ces propositions... et pourquoi l'économie sociale ?

La crise actuelle est l'occasion de revoir notre façon de produire et de consommer, et ce, pour toutes les parties prenantes de la société. Il importe surtout de changer la logique de réduction des coûts et/ou maximisation des profits qui prévaut et qui contribue directement à la dégradation environnementale et sociale effrénée que nous vivons. Une transition écologique juste est nécessaire: la « rénovation » de notre économie pourrait y contribuer.

L'économie sociale :

Permet la participation citoyenne dans la construction de nouvelles solutions et assure que cette transition ne se fasse pas au détriment des personnes ou communautés vulnérables, De par sa gestion axée sur la réponse aux besoins et aspirations plutôt que sur la maximisation du rendement ainsi que sa gouvernance inclusive et démocratique, l'entreprise d'économie sociale effectue des choix de gestion différents. Ainsi, elle est plus apte à assurer une redistribution des surplus équitable à court terme et plus portée à valoriser des choix basés sur des bénéfices à long terme, incluant non monétaires.

Comment y arriver ?

Une transition juste et écologique nécessitera des interventions dans de nombreuses sphères d'activités. Les solutions reposant sur une approche collective apparaissent comme étant les plus stratégiques et offrent plusieurs voies qui permettraient des avancées significatives.

- Rachat des centres de tri privés par des entreprises d'économie sociale et mise en place de nouveaux centres de tri sous forme collective pour assurer un service pérenne et de qualité partout au Québec.
- Soutien aux initiatives en économie sociale visant la récupération, la réparation et le démantèlement dans diverses filières (électroménagers, matériaux de construction, textiles, etc.) dans toutes les régions du Québec.

Par exemple :

- Assurer la mise en place de centres de dépôt de contenants consignés par des entreprises d'économie sociale (Valoristes, entreprises adaptées, etc.) pour créer de l'emploi tout en assurant une réduction et un tri adéquat de la matière en amont du centre de tri.
- Assurer le transfert interrégional des initiatives écologiques structurantes développées, afin de respecter les objectifs de régionalisation de la gestion des matières résiduelles, tels que stipulés dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Par exemple, Défi Polyteck, une entreprise adaptée qui offre un site industriel de démonstration de l'économie circulaire en Estrie, ou Groupe Coderr (Saguenay-Lac-Saint-Jean), en collaboration avec Défi Polyteck (Estrie) et le Groupe Aptas (Chaudière-Appalaches) qui développent un modèle de fonctionnement régionalisé de mise en œuvre de REP (Responsabilité élargie des producteurs), reposant sur des activités de valorisation par le réemploi, le dégazage et le démantèlement des appareils réfrigérés.
- Renforcer les pratiques de développement durable des entreprises collectives par le soutien au partage de bonnes pratiques et la mutualisation entre les entreprises d'économie sociale ainsi que par l'accès aux crédits d'impôts pour le développement de modèles d'affaire innovants, de nouvelles pratiques et d'outils écoresponsables.
- Soutenir la création d'entreprises collectives permettant la mise en œuvre de symbioses industrielles qui permettent, dans une logique d'équité et d'inclusion, la mutualisation d'infrastructures et de services pour les PME d'un territoire (services de transport de marchandises, d'équipement, etc.).

Recherche et documentation réalisées en collaboration avec le [TIESS](#)